

Règlement concours d'admission

Bachelor in International Management 2016

Le présent règlement régit le concours d'admission au Bachelor in International Management du Groupe ESC Clermont, session 2016

Dispositions générales

Dès son inscription, tout candidat s'engage à respecter strictement toutes les dispositions du règlement d'admission ci-dessous. Chaque candidat doit se prêter aux surveillances et vérifications demandées. Il doit pouvoir présenter à tout moment une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie récente.

Lors des épreuves, il est interdit à tout candidat d'avoir un comportement qui pourrait porter atteinte à l'égalité entre candidats ou gêner les autres candidats.

Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'exclusion du processus de sélection.

Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent bénéficier de conditions particulières d'aménagement pour leur concours.

Pour bénéficier de la mesure « tiers temps », les candidats doivent fournir leur attestation MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) au moins deux semaines avant les épreuves.

Ces documents seront adressés par tout moyen à la convenance des candidats (courrier, mail...) au Responsable Concours Groupe ESC Clermont.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du processus de sélection et à la perte du bénéfice éventuel de son admission au sein du programme.

L'étudiant autorise expressément l'utilisation et la transmission de ses données selon les nécessités d'organisation de la sélection et de l'admission dans le Programme Bachelor in International Management.

Conformément aux règles visant à protéger les personnes contre la transmission et l'usage abusifs des données personnelles, le Groupe ESC Clermont s'engage à protéger les données communiquées par l'étudiant et à les utiliser exclusivement dans le cadre des opérations de sélection.

Concours d'admission en 1^{ère} année

Les grandes étapes du concours, **de l'inscription à l'admission, sont gérées par le système d'Admission Post-Bac** (Ministère de l'Education Nationale) pour tous les candidats titulaires d'un baccalauréat français ou susceptibles de l'être dans l'année de leur rentrée dans le programme Bachelor in International Management.

Modalités d'inscription

Pour tous les candidats titulaires d'un baccalauréat français ou susceptibles de l'être dans l'année en cours, l'inscription s'effectue à la période indiquée sur le site du dispositif d'Admission Post-bac

<http://www.admission-postbac.fr>

Pour s'inscrire le candidat doit disposer d'une adresse mail personnelle, cette adresse devra rester valide depuis l'inscription jusqu'à la rentrée dans le programme.

Le candidat choisit selon un calendrier disponible en ligne une date pour sa journée de concours. Il imprime également sa convocation aux épreuves orales.

Nature des épreuves, coefficients et durées

Epreuves	Entretien individuel	Création collective	Anglais	Synthèse	dossier scolaire	total
coefficients	6	3	4	4	3	20
durées	25mn	40 mn	15mn	60mn		

Nature des épreuves, coefficients et durées pour les candidats éloignés

Epreuves	Entretien individuel	Anglais	Dossier scolaire	total
coefficients	10	5	5	20
durées	30mn	15mn		

Résultats d'admission

A l'issue du concours, le jury d'admission statue en fonction des résultats obtenus par les candidats et peut les déclarer admis, admis sur liste complémentaire ou refusés.

L'affectation définitive est régie par la procédure APB, en fonction du rang du candidat et des choix qu'il a formulés.

Réclamation

Toutes les réclamations doivent être formulées par écrit et adressées au Groupe ESC Clermont, Responsable Concours, 4 bd Trudaine, 63037 Clermont Fd cedex, dans les 10 jours qui suivent la communication des résultats.

Concours d'admission en 3^{ème} année

Conditions d'inscription

Le concours est ouvert aux :

- Candidats titulaires d'un bac + 2 (visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur) ou susceptibles de l'être avant la fin de l'année de leur rentrée.
- Candidats titulaires d'un bac + 2 étranger ou équivalent
- Candidats âgés de moins de 28 ans au 30 septembre de l'année en cours.

Modalités d'inscription

L'inscription s'effectue en ligne sur le site du Groupe ESC Clermont à partir du 20 janvier 2016

<http://www.esc-clermont.fr/programme/bachelor-in-international-management-acces-bac2/>

Il doit compléter et télécharger les documents demandés.

Le candidat choisit selon un calendrier disponible en ligne une date pour sa journée de concours.

Nature des épreuves, coefficients et durées

Epreuves	Entretien individuel	Anglais	Dossier scolaire	total
coefficients	10	5	5	20
durées	30mn	15mn		

Résultats d'admission

A l'issue de la procédure de sélection, le jury d'admission statue. Le candidat est déclaré admis ou non admis dans l'un des parcours de 3^{ème} année du Bachelor in International Management.

Pour les filières métiers en alternance : « Banque-Assurance », « Vente et Marketing Digital », « Distribution », le candidat sera définitivement admis dès lors qu'il aura signé son contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise.

Administrateur du concours

Nicole Le Cann

nicole.lecann@esc-clermont.fr